

Trois pompiers du Rhône interpellés à la suite de la manifestation à Paris

Un pompier de Lyon (caserne de La Madeleine) a eu la main brûlée par une grenade. Deux nouvelles journées d'action sont prévues fin novembre et début décembre

Plus de 10 000 pompiers dans les rues de Paris dont près de 300 venus du Rhône à l'appel de la CGT, de SUD, les syndicats les plus représentatifs dans le département. Au niveau national participaient également la CFTC-FNSPP, FO et la FA (autonomes). A deux reprises, des heures ont opposé pompiers et forces de l'ordre, en début d'après-midi à hauteur du quai Austerlitz, puis place de la Nation. Au même moment des dizaines de pompiers bloquaient le périphérique à hauteur de la Porte de Vincennes. C'est à ce moment que trois pompiers du Rhône ont été interpellés. Les conditions de leur interpellation suscitent

d'ailleurs des interrogations chez un représentant de SUD. « Nos trois collègues étaient au bord du périphérique. Ils quittaient les lieux pour rejoindre la gare de Lyon. Ils ont demandé leur chemin à des CRS, ces derniers les ont guidés... Jusqu'à leur camion où ils ont été interpellés. » Une méthode qui laisse perplexe ce représentant syndical. « On ne sait pas encore ce qui leur est reproché. Leurs dossiers auraient été transmis au parquet de Lyon. » Un pompier de la caserne de La Madeleine (7^e arrondissement) a eu la main brûlée par une grenade. Mardi, le ministre délégué

aux collectivités locales a fait part de son intention de rouvrir des négociations quant à la NBI (nouvelle bonification indiciaire). Dans la journée d'hier, le président de l'Assemblée des départements de France (PS) s'est dit « ouvert à une négociation » sur les revendications des pompiers. Pour l'instant, les organisations syndicales n'ont reçu aucune invitation à d'éventuelles négociations. Du coup, l'intersyndicale appelle à une journée « d'actions locales » le 28 novembre prochain ainsi que des « manifestations régionales ciblées » pour le 12 décembre.